

VILLE D'EU**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal****Délibération N° 2026/229/DEL/7.5****Séance du 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 19 h 30, se sont réunis à la salle du carrosse Mairie de EU, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVOGELAERE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. DEVOGELAERE Robin, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Cristina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, M. ROBIN Stéphane, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjointes Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, Mme CUFFEL Virginie, M. BOINET Yves, Mme DIEPPOIS Anthéa, M. DUCROIX Philippe, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, Mme ALIGON Stéphanie, M. LE DU Alain, Mme PENNELLE-OLIER Véronique, Mme BRIFFARD Claudine, M. Sébastien GODEMAN, M. LLOPEZ Laurent, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. ADAM Hervé par Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, Mme MOULIN José par M. DEVOGELAERE Robin, M. CASTELOT Christophe par M. GRANDSERT Thierry, M. BARBIER Michel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DUJEANCOURT Anne par M. GODEMAN Sébastien, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : Mme FERMENT Jenny.

Date de convocation : 29 mai 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 23	Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : FETE VIKINGS DANS LE CADRE DES JOURNEES DU PATRIMOINE 2026 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

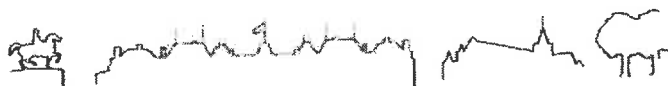
Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la commune souhaite organiser un camp Vikings à l'occasion des journées européennes du patrimoine les samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2026.

Il rappelle que la ville prendra à sa charge l'organisation et le fonctionnement de cette fête.

Les dépenses sont l'achat des spectacles, la restauration, les costumes, l'hébergement, les mises à disposition, la location de matériels et le dispositif de sécurité.

Le budget de cette animation étant fixé à 29 150 € et compte tenu du tableau de financement suivant,

.../...



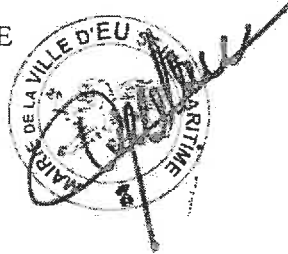
Dépenses H.T	Recettes maximales attendues
<u>Montant de l'opération</u> 29150 € TTC	Subventions Région Normandie : 8000 € Subventions (Conseil départemental SM) : 6000 € CCVS : 1000 € Mises à disposition : 8000 €
	Autofinancement : 6150 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à demander à la Région Normandie, au Département de Seine-Maritime, la Communauté de Communes des Villes Sœurs, et à tous les potentiels autres financeurs les subventions les plus élevées et à engager les dépenses.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Robin DEVOGELAERE



La secrétaire de séance,
Mme FERMENT Jenny